

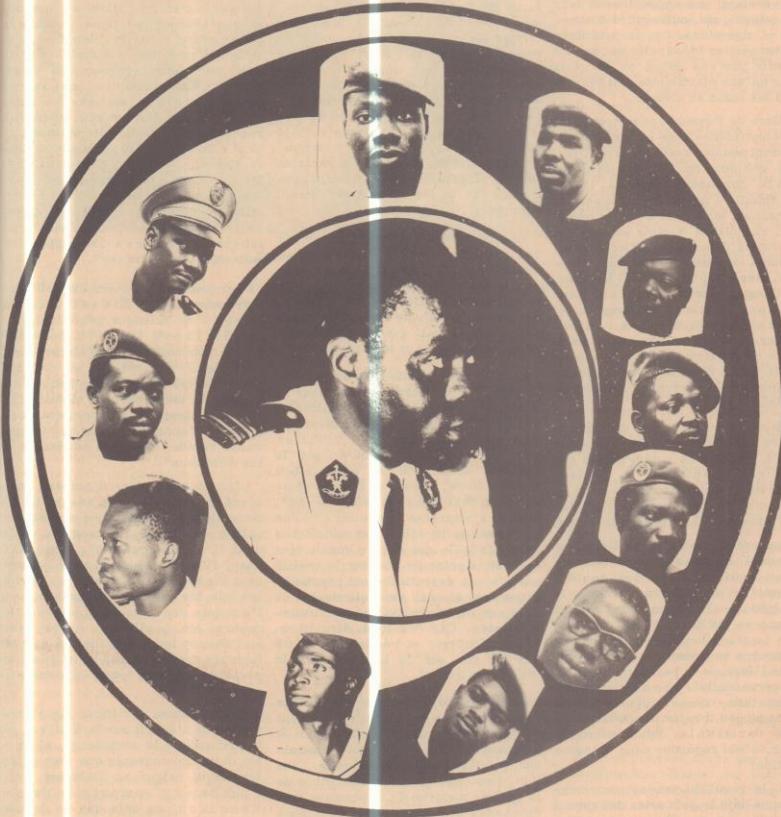
# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

27e année - Numéro 387

Octobre 1973 - 25 Francs CFA

## BILAN & PERSPECTIVES DE LA REVOLUTION AU DAHOMEY



IL EST NE

Il est né le divin enfant, solennellement installé le jeudi 19 octobre. Avec le Président, nous parlerons désormais de la Révolution des deux jeudis : le jeudi de la proclamation et le jeudi de l'installation. Le Conseil National de la Révolution va devoir donner la mesure des espérances du peuple dahoméen, ce fervent adepte de Saint Thomas qui ne se satisfait plus des "vérités éternelles" des politiciens de tous les temps. Il ne pouvait y avoir de meilleur cadre pour cette cérémonie de jeudi que la grande salle du palais du peuple de la Révolution. Tout l'anti-peuple était là : fonctionnaires directoriaux, "intellectuels tardifs" et militaires galonnés. Les cuirs terreux, eux, étaient loin de là, ignorants d'avoir mandaté quelqu'un pour les démystifier et les mobiliser. Mais n'exagérons rien, car ce jeudi-là, les trois mille soldats, gendarmes et policiers de nos forces nationales étaient authentiquement représentés par le G.M.R. et le C.N.R. N'oublions pas le dynamique porte-parole du "Réveil du Dahomey", soit treize mille "anciens" et nostalgiques qui n'ont pas oublié l'usage de la guerre. Et puis il y a le Front des travailleurs avec toutes les nuances laborieuses de l'ancienne politique. Avouez qu'il y a tout de même de la représentativité dans toute cette affaire. Sauf qu'en fait de jeunes, le C.N.R. semble se contenter uniquement de ces braves gens qui n'ont pas fait une carrière particulièrement brillante dans le métier de l'enseignement. Mais soyons généreux car il pourrait s'agir de vocations tardives pour le métier de démystification et de mobilisation des masses non scolaires.

Je serais aussi curieux de savoir quel de nos rajemos va se croire le mieux représenté au sein de notre Sainte Assemblée nationale révolutionnaire.

Et puis, pour moi, les jeunes, c'est un peu plus que la gent truculente mais sympathique des Lycées et collèges. Encore que celle-ci pourrait ressentir une certaine frustration en l'absence du coindre sainte d'Asied, au sein du Conseil National de la Révolution : Un seul être vous manque et tout est dépeuplé.

Mais tous n'est pas perdu, nous dit le responsable suprême de la suprême Révolution : il faut attendre les congrès pour séparer le bon grain de l'ivraie. Ce sera alors l'occasion de faire le tri entre les vrais révolutionnaires, les op-

## A PROPOS DES ECOLES DITES EX-CATHOLIQUES

Une réunion s'est tenue le 4 octobre dernier à l'école normale Félicien Nadjo sous la présidence du Ministre de l'Education Nationale. L'ordre du jour comportait le problème des écoles primaires catholiques pour lequel le Ministre démissionnaire n'avait recherché aucune solution.

Au cours de cette réunion, le président national de l'Association des Parents d'élèves des écoles catholiques du Dahomey, au nom des parents d'élèves dont il est sûr de traduire la pensée, a pris longuement la parole pour expliquer au Ministre la position des parents. Ceux-ci en effet n'entendent pas renoncer à leur droit de choisir pour leurs enfants le style d'éducation qui a leur préférence - Peu importe ce qu'il en est aujourd'hui de la lutte qu'ils ont, avec acharnement, menée aux côtés des maîtres pour l'amélioration de leur situation. Ils ont un droit fondamental, et ils ont affirmé avec force

(Suite en page 4)

### FANATIQUES

des  
YAMAHA  
SUZIKI  
MOBYLETTES  
BB, etc...

C'est la rentrée scolaire  
Epargnez s'il vous plaît la vie de  
nos enfants

Merci !

ET VOTRE REABONNEMENT !

(Suite en page 5)

Nous sommes contre l'Etat confessionnel, de même que nous sommes contre l'athéisme d'Etat. C'est-à-dire que nous sommes hostiles à ce que l'Etat attribue un quelconque privilège à une idéologie, à une foi religieuse, à un courant culturel et artistique aux dépens des autres.

Nous pensons que, parce que l'Etat socialiste est l'expression de la classe ouvrière et des classes laborieuses en général, et précisément parce que c'est sous la direction de ces classes que se feront les transformations de structures économiques et sociales, de l'organisation politique et démocratique, dans une démocratie-socialiste, il sera impossible que ne se crée pas un nouveau climat moral et culturel, destiné à avoir une influence profonde sur les mœurs, les orientations idéologiques et sur les sentiments des hommes.

LUIGI LONGO  
Rapport au Xe Congrès du Parti Communiste Italien,  
Janvier 1966

J'ai des raisons de m'intéresser aux travaux d'un jeune prêtre. Il y a 45 ans que nos pères ont assisté à la première ordination sacerdotale, 52 ans au moins que les Thomas Mouléros, les Gabriel Kiti ont abordé des études "supérieures" de philosophie et de théologie. Un moment donc que les fils de ce pays qui pouvaient se targuer d'entrer "théoriquement armés" dans la vie, se recrutaient plutôt du côté du clergé indigène.

En face des gens d'Eglise, jusqu'en 1950 (date du premier baccalauréat passé à Lomé) quelques rescapés, issus de familles relativement aisées, avaient poursuivi des études supérieures en Europe et ne revenaient que très rarement exercer au Dahomey. De ce qui précède, le Séminaire Saint Gall de Ouidah apparaît comme un haut-lieu de la culture. Mais de quelle culture ? Telle est la question à l'heure où dans notre pays le bac n'a plus grand prestige, que la licence elle-même est assez dépréciée dans la mesure où certaines fonctions qui, dans le cadre du Ministère des Finances, étaient autrefois dévolues à des commis expéditionnaires, reviennent aujourd'hui à des administrations civiles.

Dans ces mêmes conditions, la scholastique et la théologie ne foutent plus le complexe à personne, encore moins le latin et le grec. Tout est remis en cause, le prêtre aussi, avec sa culture, voire sa fonction dans la société de demain. Quelle est la mission du prêtre aujourd'hui ? C'est entre autres, une des motivations qu'on pourrait prêter aux réflexions que l'Abbé Julien E. Pénoukou nous livre dans une plaquette parue aux Editions du Bénin, ces jours récents, sous le titre "Réfléchis..." .

La littérature est un fait social, dans la mesure où elle reflète les préoccupations d'une société donnée et constitue un défi lancé au solipsisme. Dans un livre, l'auteur parle aux lecteurs et attend qu'un écho lui parvienne sous une forme, ou une autre.

Le livre de Julien Pénoukou étant dédié aux Jeunes, on peut supposer qu'il attend que ce fascicule provoque à leur niveau des discussions, une prise de conscience et un éventuel changement. La notion de Jeunesse étant ambiguë, on peut également considérer que cet ouvrage s'adresse aux moins jeunes, que nous sommes. Car en fait de perfection, il vaut mieux tard que jamais.

Sans négliger cet aspect des choses, j'aborde personnellement le livre de Pénoukou pour en discuter les idées, dans le sens le plus constructif possi-

## Le PRETRE : homme de droite ou de gauche ?

### Réflexion sur le livre de Julien Efoé PENOUKOU

par Emile-Désiré Ologoudou

ble. Il ne m'appartient pas hélas de décider du caractère constructif de cette révision, mais l'essentiel pour moi est qu'on rompe avec une tradition négative dans le domaine de production littéraire.

De plus en plus les Dahoméens confient leurs pensées à l'écriture. Nombreux sont, en ce moment, les mémoires et thèses qu'on ne publiera jamais, faute de moyens et d'une politique conséquente de l'édition. D'un autre point de vue, l'écrivain n'est pas encouragé, dans la mesure où ses idées n'étant pas appréciées à leur juste mesure, ne soulèveront ni discussions ni objections. Or, la polémique fait avancer les idées; elle est en tout cas utile par ces temps où je crois savoir qu'une clarification désirée à tous les plans et niveaux.

Le livre de Pénoukou peut être défini comme une fidélité à une culture essentiellement placée sous le signe de Dieu, de la religion, de l'Eglise et de la morale chrétienne. En cela, il est aussi fidélité à certains auteurs assez bien connus, lorsqu'on a été au Séminaire, au Collège Aupiais ou dans les mouvements d'action Catholique: Emmanuel Mounier, F. Mauriac, Bernanos, Bergson, le Cardinal Mercier, Sertillanges, Serge Caulier, Marc Oraison, Thibon, Kierkegaard, K. Rahner et H. Nieb, Martin Luther King etc... Voilà qui situe son homme du côté de l'existentialisme, du personnalisme, du finalisme, et des grands théoriciens de la doctrine "sociale" de l'Eglise.

Il est question également de Lénine, de Marx, de Durkheim, de Tylor, de Freud à propos des controverses sur le fait religieux mais là, l'auteur discute de conceptions données sur la Religion et ne se place pas d'emblée sur le terrain de ces diverses théories.

L'approche globale du livre est existential, en ce sens qu'il veut offrir un vitiaque pour "les combats existentiels" de l'heure, comme le dit Alphonse Quenon qui présente l'auteur au public... C'est dire que sur la lancée de la philosophie thomiste, Pénoukou se préoccupe des problèmes de l'être, de la personne humaine, de la personnalité. Les citations sont souvent bien venues mais certaines sentent un peu trop la dissertation de classe terminale. Tel l'inévitable "aimer, c'est regarder dans la même direction" !

Avec le recul du temps, pour nous qui avons déjà le goût amer des choses de la vie sur les lèvres, de telles pensées semblent pécher par leur côté trop abstrait et somme toute dangereusement idéaliste. Subjectivité que tout cela, mais c'est la condition d'une lecture "sympathique".

J'ai par ailleurs compté le nombre de fois que le concept de l'être est brandi dans le livre et me suis aperçu que sur près d'une centaine de fois il y a seulement deux ou trois fois le mot "avoir". Le légitime désir de "posséder" ne doit-il être perçu que sous l'angle de la seule jouissance matérielle ? Cela montre que les perspectives de la lutte des classes demeurent fort lointaines dans l'approche spiritualiste de la société. Même si l'on récuse le concept de lutte des classes dans les sociétés africaines en voie de différenciation, force n'est-il pas de reconnaître que toute dignité vraie commence par la lutte pour de meilleures conditions de vie ?

Comment voguer à la "découverte de l'être", comme nous y exhorte l'auteur dans sa préface, sans regarder autour de soi et prendre conscience que l'homme africain est honteusement entravé dans sa quête de personnalité, colonialisme, impérialisme, retard culturel et technologiques etc... Tout cela n'est souvent que de vains mots, en dépit du mécanisme qui pourrait parfois présider à leur emploi dans des congrès, à la radio et dans les journaux.

Quelle est, en définitive, la meilleure façon d'atteindre à la vérité de soi-même ? Je crois moi-même, que transformer les rapports de production ne pourrait suffire, puisqu'en Afrique les choses sont d'autant plus complexes que l'homme y subit une double aliénation sociale et culturelle. Sociale, parce qu'il y a quelques siècles que nous avons été satellisés en tant que périphérie d'un centre capitaliste; culturelle, parce que le racisme jouant, l'assimilation a été pratiquée courante et les valeurs africaines, bafouées.

Tout commence vraiment lorsque par une politique donnée on s'attaque au changement des rapports de production et à la détermination étrangère. Pour l'édification d'une société juste et égalitaire, la refonte de la conscience doit aller de pair avec la création de bases matérielles et techniques.

Dans la perspective de Julien Pénoukou, les problèmes essentiels demeurent ceux d'une vie équilibrée, d'une vie épanouie d'un bonheur qui dure et qui ne finit pas" L'auteur rêve de bonheur, quel qu'en soit le contexte social. Certes reconnaît-il qu'il est libre, c'est "se libérer radicalement de ce qui rend moins homme", mais il s'empresse d'ajouter: "de ce qui asservit la volonté et réduit aux instincts". Ce qui montre que de bout en bout sa prise de vue sur la réalité sociale est essentiellement psychologique pour aboutir graduellement à la saisie de vérités métaphysiques transductrices. Car "au fond, être libre, c'est découvrir et réaliser la vérité sur sa vie, sur le bonheur dans la vie" (page 24).

Quelle est-elle cette vérité ? Elle résiderait dans la foi qu'on ne peut dire prétendre avoir perdue sous le prétexte du doute ou du peu d'exemple donné par les ministres du culte. Plus loin, Pénoukou tire le déséquilibre de la société moderne du nombre de suicides constatés par l'OMS, le manque de finalité authentique, la désacralisation, les détours pris par le monde des adultes pour bafouer la justice internationale, pour installer et développer des systèmes raffinés d'injustices, de domination, de discrimination, d'exploitation, le mensonge, les hypocrisies, les sournoiseries.

Tout cela fait que la jeunesse vit dans un monde plein d'artifices et de contradictions: atrophie ou liquidation des valeurs humaines, morales et spirituelles, inadéquation de l'éducation et de la politique tout court. Après s'être un instant penché sur le drame de la jeunesse africaine "prise entre les tenailles d'une civilisation aux structures alléchantes mais néocoloniales et une culture africaine aux valeurs traditionnelles incontestables", l'auteur proclame : "plus que jamais le besoin d'un renouveau intérieur se sent et s'impose" (page 47).

Sur la nécessité d'un tel "renouveau" beaucoup d'hommes politiques dahoméens pourraient tomber d'accord avec Julien Pénoukou. On peut supposer qu'ils savent bien de quoi il parle.

Dans son pamphlet "Face aux Impasses", Sourou Migan Apithy souligne à partir de la page 150 la nécessité d'une réforme morale et intellectuelle "La morale, c'est d'abord une vie.

Les certitudes morales s'accruent se vivent dans les certitudes d'une action organisée, endiguée, conduit et intelligente. Or l'instabilité politique et l'abaissement qui s'en suit, et plus généralement les séquelles de la colonisation qui constituent les phénomènes d'acculturation et d'alléiation intellectuelle et morale, le processus d'occidentalisation, les génitales découvertes de la société de consommation (perques et autres pacotilles) et inversement l'absence de toute pratique conséquente se fondant sur l'organisation d'une Nation nouvelle, d'un Etat conscient favorisent ce climat délitère qui transforme en plasm psychologique les individualismes hérités d'une Europe elle-même à recherche d'une nouvelle éthique... Tou: Ecole, Eglise, Temple et Covent, Radio, Presse, Cinéma et Théâtre... tout ce qui sert de vecteur à langage et aux mots d'ordre doit être utilisé à doter nos cadres de dispositifs conceptifs corrects et nos populations de repères idéologiques moraux à toute épreuve".

Pour prendre un autre exemple, interrogé le Dr Zinsou dans sa expo de politique générale, prononcé le 12 août 1968 : "la nécessité d'une métamorphose morale est donc évidente. C'est même, en définitive notre problème central puisque tous les efforts techniques de mobilisation de nos potentiels tourneraient cou s'ils ne s'accompagnent de changements rapides dans les ambiances les ambitions".

L'on pourrait citer d'autres : mais c'est le peut-être que réside la démarcation entre politique ancienne et politique nouvelle. Montesquieu disait dans "L'Esprit des Lois", Livre XI chap. IV : "plusieurs choses gouvernent les hommes: le climat, la religion, les lois, les maximes du gouvernement l'exemple des choses passées, les mœurs, les manières". Après avoir au Dahomey longtemps insisté sur ces facteurs déterminants, sans résultats probants, voici le temps de remise en cause brutale.

Si l'idéalisme se définit par l'antiorité de l'esprit sur la matière, par la primauté de la conscience, alors est obligé de convenir que tout a très longtemps baigné au Dahomey dans l'idéalisme, y compris le livre Pénoukou, en cela que ce dernier privilégie les superstructures sous-estimant un peu la place des infrastructures. Mais on ne peut pas parler de tout à la fois. Il faut choisir son sujet.

Mais pourquoi donc page 48, l'auteur en parlant de l'Occident, l'oppose-t-il comme étant la civilisation "aux structures alléchantes" à la culture africaine "aux valeurs traditionnelles incontestables" ?

Certains grands noms de la science africaine, tel Samir AMI pensant qu'il n'y a plus rien de purément traditionnel en Afrique. D'autre encore soutiennent, sur un autre plan que s'il va de soi que la société africaine précoloniale avait son idéologie il est plus exact encore de dire "qu'il avait ses idéologies en conflit". Toutes ces considérations m'amènent à regr

(Suite en page 4)

**CINÉMA :**  
**Pascal ABIKANLOU tourne "le signe du vodoun"**



Départ de Codjo pour la ville

Abandonnant pour quelques temps - qui pourraient être longs - les reportages, Pascal Abikanlou s'est lancé dans le tournage d'un long métrage : "le signe du Vodoun", film en couleurs dont il a écrit le scénario avec son ami Jean-Pierre Bastid, d'après une idée de Hélène d'Almeida-Topor.

Le tournage de ce film bénéficie de divers concours presque bénévoles.

Le sujet du film est bien simple. Mais le personnage central est complexe. C'est la vie en mutation de Codjo, un jeune rural qui vient à Cotonou pour changer l'ambiance de sa vie morte du village. Il rencontrera dans la ville l'illusion, l'amour, l'amitié, puis, la déception. Son tort, c'est d'avoir quitté son milieu naturel. Ne bénéficiant plus de la protection de son vodoun, il est désaxé. A la suite de la mort de son père, Codjo retourne au village où il a accompli les rites prescrits par le "Fa" pour le repos de l'âme de son père enterré à Tori-Bossito.

D'importantes séquences du film sont tournées à Tori-Bossito avec la participation de toute la population de cette localité. Tam-tam de "Sakpata" et de "Hébioso" ont grondé pendant une journée entière pour donner une ambiance vraie et naturelle.

La scène spectaculaire qui a quelque peu fait frémir les villageois qui font la figuration, est la descente d'un cercueil du véhicule qui a ramené Codjo dans son village. On a vu des femmes-pourtant averties - pleurer à chaudes larmes. Cela a tellement bouleversé le metteur en scène qu'il a ordonné

à ses techniciens de couper cette partie. C'est dire tout le réalisme que chacun apporte à son rôle. D'ailleurs, nous reviendrons sur ce film avant la fin du tournage prévu probablement au mois de novembre.

Premier film authentiquement dahoméen, entièrement tourné par des Africains (dahoméens et ghanéens), le "Signe du Vodoun" ne ressemble pas du tout à la caricature du genre sans consistance présentée récemment en France par un farfelu chasseur d'exotisme qui se dit initié dans un couvent dahoméen.

Notre patrimoine culturel ne contient pas du toc. Mais du vrai. Et c'est enrichir avec la vérité et abuser de la bonne foi des gens - des naïfs - que de leur montrer des scènes inventées de toutes pièces pour les besoins d'un esprit malain.

"Le signe du Vodoun" de Abikanlou est une mission de la vérité. Et c'est une Révolution.

"Le signe du Vodoun" a comme vedette féminine Evelyne Domingo (Assiba). Cette jeune fille de 20 ans est à l'Université où elle étudie les lettres. Pour elle, tourner dans ce film est un simple jeu qui ne lui fait pas perdre les réalités de son avenir.

Quant à la vedette masculine Z... Gratien (Codjo), il a une place en or dans le film, puisqu'il en est la pièce maîtresse.

Compositeur-chanteur et peintre, Gratien a beaucoup voyagé. Il rêve de faire le tour du monde... avec "le Signe du Vodoun".

**Je crois que l'Humanité ferait un Grand Pas vers la PAIX véritable si les Nations décidaient carrément de jouer le jeu de la PAIX, de vivre l'EVANGILE intégral dans les relations internationales + P. Chagué**

## CHRONIQUE JURIDIQUE

### L'USURE : un délit

"la convention doit mentionner le capital prêté, le taux d'intérêt et la durée du prêt."

Le 17 août 1973 avait été lu à la radio et publié par la presse écrite un communiqué publié à l'issue de la réunion du conseil des ministres. Ce communiqué faisait état, entre autres choses, de l'adoption d'un projet d'ordonnance portant réglementation et répression de l'usure. En réalité l'ordonnance porte fixation du taux de l'intérêt légal et du taux maximum de l'intérêt conventionnel, réglementation et répression de l'usure.

Cette ordonnance a passé presque inaperçue. Mais elle intéresse une partie bien importante de la population de notre pays.

D'abord les prêteurs : ces "bons riches" qui construisent leur fortune sur la misère des autres. Ce sont des gros commerçants, ces traitants, ces fonctionnaires de nos villes et de nos campagnes qui prêtent 10.000 francs et qui récupèrent 50.000 à 100.000 francs. Ensuite les emprunteurs : ce sont généralement les petits fonctionnaires, les militaires etc., qui ne s'en sortent pas de ce labyrinthe.

L'article 1 de l'ordonnance fixe à 11% le taux d'intérêt légal en matière civile et à 13% en matière commerciale.

Le taux résultant d'un contrat entre des partenaires, c'est-à-dire le taux conventionnel ne peut dépasser 15% en matière civile et commerciale.

Ces taux peuvent paraître très élevés. Mais il y a lieu d'observer qu'ils correspondent à peu près tous calculs faits aux taux pratiqués par nos organismes de la place. Les taux étant élevés, la répression doit être plus sévère, car avec des taux aussi élevés tout prêteur honnête doit pourvoir conclure des contrats rentables. Il semble alors que le texte soit une invitation aux juges à faire montre de plus de sévérité. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'usure qui était une contravention dans les textes coloniaux est demeuré un délit puni de 1 à 5 ans d'emprisonnement ou d'une amende de 100.000 à 1.000.000 de francs. L'amende peut d'ailleurs être portée jusqu'au montant de la somme prêtée.

Si le délinquant, après une première condamnation commet un autre délit d'usure dans un délai de 5 ans ou s'il s'agit d'un usurier habituel, aucune circonstance atténuante ne peut lui être accordée. La peine de l'emprisonnement sera toujours prononcée. En cas d'usure habituelle les juges ou les autorités compétentes peuvent prononcer des interdictions de séjour dans un département donné, ou s'il s'agit d'un étranger, sur expulsion.

Pour que ces prêts soient valables, des formalités sont nécessaires. C'est ainsi que l'article 2 prévoit :

### Cinéma à cassettes

Une utilisation ingénieuse de la vidéo-cassette permettra de présenter à quelques spectateurs, pour un prix très modique, des films fort peu coûteux et d'excellente qualité. Le cinéma à cassettes qui s'ouvrira cet automne à Stockholm, disposera de trois

(Suite en page 4)

Tous les actes sous seing privés constituant des prêts d'argent devraient être soumis au visa d'un fonctionnaire habilité : préfets, sous-préfets, chefs de Circonscription urbaine, chefs d'arrondissements, magistrats de cours et tribunaux, officiers ministériels (notaire) ou tout autre fonctionnaire habilité par arrêté des Ministères de l'Intérieur, des Finances, ou de la Justice et de la Législation.

Ce visa aura pour objet de certifier que, par devant le fonctionnaire compétent :

- 1) les signatures ont été échangées;
- 2) les espèces ont été comptées;
- 3) la somme ainsi transférée est exacte, avec toutes les retenues et commissions, égales à celle mentionnée à l'acte sous seing privés créant l'obligation".

Un acte visé est présumé accompli par un prêteur honnête aussi l'article 3 dispose-t-il que toute convention non revêtue du visa est nulle d'une nullité absolue ainsi que toutes les garanties qui pourraient l'accompagner.

Cette apparente sévérité permet aux Cours et Tribunaux de contrôler les faits d'usure en obligeant les juges à qualifier ces faits dont parfois certains peuvent être dissimulés sous la forme d'opérations régulières notamment de reconnaissance de dettes, de factures, de ventes, de gages etc..

Ces formalités s'appliquent non seulement aux prêts d'argent entre particuliers, mais encore aux prêts portant sur des denrées ou autres choses mobilières, et aux opérations de vente, ou de troc à crédit : la valeur des choses remises ou le prix payé par le débiteur, en principal et accessoires ne pourra excéder la valeur des choses reçues d'un montant supérieur à celui correspondant au taux d'intérêt maximum c'est-à-dire les 15% l'an en matière civile et commerciale.

Il y a là un texte qui porte le cachet d'une protection certaine de nos petits fonctionnaires, de nos paysans. Mais il ne vaudra rien sans la conscience de chaque citoyen et des fonctionnaires chargés de donner les visas, lesquels fonctionnaires peuvent tragiquement être ces usuriers que l'ordonnance a pour mission de combattre.

Et puis la question n'est pas seulement de protéger à posteriori les gagne-petit, mais d'engager la bataille sur deux fronts :

- une pour lutter contre les dépenses intempestives à l'occasion de n'importe quelle fête

- de favoriser l'accès au crédit à ceux qui en ont effectivement besoin pour des investissements productifs.

C'est là aussi un des buts de notre Révolution, car "il s'agit de réaliser dans notre pays une société où il fait bon vivre parce que chacun y pourra disposer du minimum nécessaire pour une vie décence. Une société où seraient atténuées les inégalités de revenus en attendant de pouvoir s'attaquer aux inégalités de fortune".

P. TONAGNON

## A PROPOS DES ECOLES DITES EX-CATHOLIQUES

(suite de la première page)

leur volonté d'en conserver la jouissance. Ils n'ont pas voulu s'attarder aux attaques lâches et gratuites des syndicalistes contre le Clergé, "cible facile et aisée".

Pour préciser leur intervention au cours de cette réunion, ils ont adressé au Ministre de l'Education Nationale la lettre que voici :

ASSOCIATION  
DES PARENTS D'ELEVES  
DES ECOLES CATHOLIQUES DU DAHOMEY

Bureau National

Cotonou, le 8 Octobre 1973

Monsieur le Ministre,

Le jeudi 4 octobre dernier, vous avez bien voulu nous associer, Nous parents d'élèves des Ecoles Catholiques du Dahomey, à une réunion tenue à l'Ecole Normale pour faire la lumière au sujet du problème des Ecoles Primaires Catholiques.

Nous venons vous exprimer toute notre gratitude pour cette heureuse initiative qui caractérise la politique de rencontre, de dialogue et de recherche du Gouvernement Militaire Révolutionnaire.

A cette occasion, nous avons exprimé notre point de vue. Notre détermination, vous la connaissez maintenant, comme l'a connue votre prédécesseur le Capitaine Hilaire Badjogoumè, comme la connaît le Chef de l'Etat.

Cependant, deux interventions, provenant de dirigeants de syndicats de l'Enseignement public ont retenu notre attention et nous voudrions les souligner ici.

Le premier dans une dernière intervention, en répondant à la mise au point du Directeur national de l'Enseignement Catholique, a mis en lumière les deux positions du Gouvernement : Etatiser toutes les écoles privées du Dahomey ou remettre les écoles primaires catholiques au clergé et intervenir par une réglementation qui prévienne toute déficience.

Nous saluons l'objectivité de ce syndicaliste chevronné et nous faisons observer en même temps que, d'une part, le régime politique du Dahomey à la fois républicain et laïc qui confère aux parents la liberté du choix de l'enseignement pour leurs enfants et, d'autre part, des considérations d'ordre strictement économique doivent rendre improbable l'idée d'une étatisation.

L'auteur de la seconde intervention n'a pas hésité à rechercher la même objectivité et il a surtout parlé de faille et d'incapacité du Clergé sans présenter les comptes ou exposer les preuves.

Nous n'en sommes pas surpris. Depuis les assises de la Commission

Signés :  
Les parents délégués à la réunion du 4 octobre 1973

MIHAMI Paul  
Président du bureau national

KOUTHON Damien  
Délégué de Porto-Novo

## Pour que nul n'ignore

A propos de la fameuse école unique sur qui renchissent nos Enseignants - ces derniers très chuchotés qui, lorsque l'opposition n'y était déjà plus, signe premier des temps - et qui, si elle aboutissait, équivaudrait à une contre-révolution au détriment de notre DANHOMEY d'authenticité croyante et religieuse, c'est plutôt à l'Ecole autrement plus réaliste de l'évangéliste, le Saint-Patron de notre PRÉSIDENT régnant, et dont l'Archevêque de Cotonou ne saurait jamais rêver de la si haute place, tant s'en faut - soit dit en passant pour mettre en repos nos mêmes enseignants - de l'apôtre MATHIEU dont il suffise de retenir le suprême avertissement de toute actualité: (... Ne jetez pas vos perles devant les porceaux, de peur qu'ils ne le piétinent, et que, se retournant, ils ne vous déchirent...)

En toute justice... révolutionnaire par surcroit, "une solution qui donne satisfaction aux enseignants" "oppimés, brimés, méprisés" - encore faut-il que soit de cette opinion de dénigrement systématique la majorité de nos enseignants authentiques, ceux-là même bien connus que le critère de moralité et de conscience et de réputation nettes ne gêne nullement - la solution unilatérale comme présente, qui consiste à renoncer à l'opprimer, brimer et mépriser tout de go la plus importante fraction du peuple qui représente les parents de 49 000 et plus d'élèves dans leur droit fondamental et légitime du choix de leur établissement scolaire en tout état de cause ! L'éducation spécialisée produite depuis 1880 bientôt 300 ans par ces seuls établissements, au grand dam des progressistes des temps révolus, ne demeure-t-il pas partie intégrante de tout le développement harmonieux de notre pays ! Ou allons-nous tout droit tomber de "Charybde en Scylla"!!

Nos Ecoles catholiques, de prédilection, ont toujours valeur de sévérité nationale, généralement enviée ; tout le monde du sommet à la base de l'échelle sociale, sans restriction de religion, en religion, en devenir convaincu et émerveillé. Voilà qui doit compter aussi. Et c'est l'équité.

C'est en hommage à cette distinction honnête sans conteste, officiellement établie qu'on peut en puisse prétendre qu'il n'y ait de l'effort de relever à 30 % les subventions consenties à preuve les travaux promoteurs et si favorables de la COMMISSION PARITAIRE décrétée le 22 septembre 1971 sous le n° 71-103 CP/MEN, et qui aurait déjà eu le mérite d'homologuer et notre Secrétariat d'Enseignement et nos enseignants pour le moins au rang des 4/5 supérieurs de la Chose publique avec un Statut tout particulier, N'EST-ETE l'exigence à outrance de ces messieurs du SYNECAD, et leur ambition des 100 % à tout prix, l'an 1970, Timé ! adopté à l'unanimité ne signifie-t-il pas (les dépenses de personnel des écoles primaires élémentaires confessionnelles régulièrement ouvertes et titulaires de personnel autorisé et exerçant dans les écoles autres que celles visées à l'article 3 du présent décret (écoles catholiques, etc...) sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles de l'enseignement public).

Jusqu'à cette CONVENTION COLLECTIVE donc préconisée par le Gouvernement à dater du 28/8 au 5/9/72 qui voudrait dire, ô paradoxe, les 100 % et plus du budget des Evêques déjà déficitaire de plusieurs millions de francs du fait des 60% de subventions grêvées des écrasantes charges sociales qui mettent à mal déjà le C.A.N.G.E.C. officiel lui-même.

La vérité est que tous les parents conscients - et non quelques parents - souhaitent de leur Tout que les Ecoles catholiques soient restituées au Clergé, mais à la condition que les moyens d'achat par trop dérisoires des enseignants soient littéralement améliorés.

Quant à l'ÉGLISE, sans armée et sans char, partant cible aisée, rien n'arrêtera sa marche en avant de vie et de salut, aujourd'hui plus qu'hier, en victoire éternelle.

P. P. MIHAMI  
Président national de l'Association des Parents d'élèves des Ecoles Catholiques.

## Le PRETRE : homme de droite ou de gauche

(Suite de la page 2)

ter qu'après s'être rebellé contre la "civilisation-étalon" et dénoncé notre rôle de "consommateurs délinquants de civilisations étrangères", l'auteur en vienne cependant à opposer "civilisation européenne" à culture africaine". A moins que, dans sa pensée, les deux notions ne soient équivalentes. Quoi qu'il en soit, des ambiguïtés surgissent, ça et là : Qu'est-ce qu'une civilisation ? une culture ? La question est épénue. Le livre de Penoukou n'ayant pas une très grande prétention scientifique, on peut bien lui pardonner d'avoir glissé sur certaines questions.

Il n'en demeure pas moins qu'efforts est à entreprendre pour créer ces deux notions de civilisation et culture, ne serait-ce que pour guider l'Africain du complexe "de ceux qui n'ont rien inventé".

Une contribution sur ces ques-est d'autant plus attendue que le tre est souvent plus proche des ma que d'autres. Dans le sillage de tradition de recherches anthropologiques instaurée depuis les pères Aupiais, Bertho, Joulord, une rep en main, accordée aux progrès métodologiques, pourrait puissamment contribuer à une symbiose vi entre apports autochtones et étrangers...

C'est une lacune qu'aucune préoccupation "novatrice" de Jules Penoukou ne transpire sur son île. Notre compatriote était-il à ce point préoccupé d'obtenir l'imprimatur n'avait-il d'autre souci que d'éviter toute incursion au-delà de l'orthodoxie ?

Au dossier "civilisation et culture" on permettra de verser succintement quelques nouvelles pièces.

(à suivre)

Acheter "LA CROIX"  
c'est bien !  
S'y abonner  
est pourtant mieux.

... UN PEU DE PATIENCE

## SIRUS

(Suite de la première page)

portunistes, les "contre" - réactionnaires, les inconscients et les valets locaux de l'impérialisme. Entre temps, Saint Thomas n'en fuit la mort, mais il pourra peut-être s'intéresser à quelque chose si un jour, il voit sur le terrain un peu plus de pain que de promesses, un peu plus de brioche que de slogans.

Voilà donc du pain sur la planche pour le Conseil National de la Révolution. Il faudra monter à bras toutes ces tâches qui nous échouent". N'attendons donc plus que le Nigeria ou la République populaire de Chine menacent de nous retirer leurs prêts pour commencer à nous agiter et à chercher des projets. Jusqu'ici, nous avons eu l'impression que si l'on faisait confiance à notre pays de quelques millions de CFA, nous saurions quoi en faire. Cela n'a rien d'étonnant quand on sait qu'en Plan, il y a deux écoles de pensée : celle du Directeur général et celle du tout puissant Conseiller technique. Le Directeur général pense en terme de développement de la production tandis que le Conseiller technique est devenu un amoureux de la promotion des échanges commerciaux. Mais la logique ne voudrait-elle pas que pour échanger, il faut d'abord produire? Quand il y a deux Capitaines dans le même bateau, la Révolution peut rigoler. Et lorsque ce qui a été bien inspiré celui qui a déplacé le pion du plan pour propulser dans le cabinet présidentiel. Nous sommes bien partis pour un conflit sourd dont le souffre-douleur sera en définitive le pauvre diable du peuple.

Par ailleurs nous venons de faire des funérailles quasi nationales pour la mère d'un ancien Président. Royalement logé au Palais du Gouvernement, celui-ci a pu mesurer la popularité de l'ancienne politique. Bravé pour la Révolution ! En tout cas, si j'étais révolutionnaire, je me ferai un devoir d'exiger qu'on mette fin à toutes ces masquerades : de telles funérailles se feront dans la plus stricte intimité. Personnellement je n'ai eu aucun commerce ni avec les anciens Présidents, ni même avec l'actuel. Je n'ai donc aucune raison de les nommer ou de les haïr, mais je pense que certains d'entre eux doivent être consignés avec nous-mêmes. On ne fait pas de la Révolution sans des sentiments. Si nous voulons montrer au peuple que quelque chose a vraiment changé, il nous faudra commencer à faire attention à quelques petites choses.

Pour la démystification, il faudra aussi apprendre à notre peuple que son attachement à Israël porte de conceptions fondamentalement erronées : l'Israël de la Bible n'a rien à voir avec l'Israël des faucons de Moshe Dayan. Cette explication lui sera certainement plus accessible qu'une vague référence à la tête de pont de l'impérialisme international.

Le 26 octobre est à nos portes. Premier anniversaire de la Révolution, c'est également la fin d'une première année d'expérimentation des nouvelles options définies dans le programme révolutionnaire d'action gouvernementale. Nous aurons un bilan qui montrera sans nul doute que la politique extérieure a été un exercice de politique intérieure parce que dans plusieurs secteurs de la vie nationale, il y a encore beaucoup de confusion. Perdus dans les ménages ondoyants et divers de l'ancienne politique, et ne voyant encore aucune raison de travailler plus pour le même pécule, le travailleur dahoméen a également perdu le sens de l'initiative créatrice. Voyant que personne ne fait attention à lui, il attend tout simplement de faire ce qu'on lui demande et rien de plus. Pour lui la Révolution c'est l'affaire des autres, de ceux qui sont

## BILAN &amp; PERSPECTIVES DE LA REVOLUTION AU DAHOMEY

Né le 26 octobre 1972 principalement dans la caserne de Ouidah, l'élan révolutionnaire qui, de soubresaut en soubresaut, va fêter son premier anniversaire, entend classer notre pays dans les rangs des pays progressistes africains. Cela est un voeu autant qu'un pari. En examinant le stade auquel nous sommes parvenus, on peut dresser une liste de sujets de satisfaction, mais également une liste de faiblesses voire de carences.

Sur le plan politique, il est évident qu'il existe une volonté libératrice forte, même si, pour l'instant, cette volonté ne se concrétise pas toujours par des actes conséquents. Cela va de soi, toute entreprise humaine étant une succession d'avancement et de recul, d'échec et de victoire. Seuls les témoins, les surhommes de la Révolution pensent le contraire et croient à la possibilité de changer la face du monde par une simple pétition de principes.

Le problème politique n° 1 auquel se consacre le régime est encore mal défini. Le régime sera-t-il démocratique ou populaire ? Et que faut-il entendre par cela ? Cela signifie-t-il que "nul ne sera de trop" ? Ou simplement seules les forces avant-gardistes, auteurs du Discours du 30 novembre 1972, seront prises en considération ? C'est du reste ce qui se dessine plus ou moins dans la mise en place des trois fronts.

Un seul de ces fronts, celui des Travailleurs, semble proche de la représentativité qu'en attend d'un tel organisme. Le Front des travailleurs regroupe, bien qu'on puisse trouver à redire, un nombre important de dirigeants syndicaux de toutes tendances. L'avenir nous dira si certains n'ont pas fait cavaliers seuls en étant coupés de leur masse. D'autres syndicats restent dans les coulisses. Le Congrès, et surtout la désignation des délégués au congrès, dira si on a définitivement fermé la porte du CNR (Conseil National de la Révolution) à ceux qui contestent la représentativité du Front. Mais alors la Révolution aura perdu une chance. Car laisser à l'écart des travailleurs c'est s'exposer aux grèves, les seules manifestations sociales en mesure de contraindre le pouvoir, même s'il est militaire.

Chez les jeunes, les jeux sont déjà faits. Après la réconciliation forcée de la Ligue Nationale de la Jeunesse Patriotique (L.N.J.P.) et du Comité Inter Jeunesse (C.I.J.), le pouvoir semble avoir constitué définitivement sa jeunesse. Ici, donc certains sont de trop ! Le Conseil National de la Jeunesse, avec ses Scouts, Eclaireurs, Guides, Jeunesse Etudiante Catholique, Jeunesse Ouvrière Catholique, Jeunesse Agricole Catholique, etc... est ignoré. Sont ignorés également les éclaireurs laïcs, le Mouvement National de la Jeunesse Démocratique (M.N.J.D.), et "last but no least" l'Organisation de la Jeunesse Cotonnoise (O.J.C.). D'autres organisations encore sont oubliées... La Révolution ne serait pas pour elles. Voilà les faits têtus

là-haut. Le C.N.R., qui se veut le vecteur des aspirations du peuple devra donc faire de la deuxième année de la Révolution l'année du décollage économique auquel seront associées réalisations toutes les masses populaires sans exclusive prématûre. L'avenir dira si dans la contexture actuelle des choses nous nous sommes munis de tous les atouts de la réussite.

que nous observons et ils entraînent amertume.

Les femmes, quant à elles, essaient de se regrouper. Leur Fédération et Mouvement ont des difficultés à s'entendre à Cotonou. Mais des autres préfectures et sous-préfectures des échos nous parviennent annonçant naissances par-ci par-là d'organisations révolutionnaires des femmes. Ce sont-là les troupes fraîches dont la montée est attendue en haut lieu pour balayer les tergiversations des tenantes de Cotonou.

Quand tous ces problèmes seront réglés, la Révolution, par le C.N.R. (Conseil National de la Révolution) et ses organes locaux, entreprendra la démystification et la mobilisation pour l'effort prométhéen du développement.

Mais en même temps, les libertés démocratiques (droits de réunions, d'association, de presse) n'en seraient-elles pas en danger ? Est-ce que les Fronts et leurs organes de base auxquels on s'évertue dans l'associer que sélectivement les fils du Dahomey ne seront pas les seuls à avoir droit à la parole ? Il est bon d'exprimer ces inquiétudes, car la volonté de monopole, chacun dans son domaine, peut amener les responsables des Fronts à pousser le pouvoir dans cette voie anti-démocratique. Que la nouvelle politique lève ses troupes, c'est normal, mais qu'elle refuse aux citoyens d'avoir droit de regard sur les affaires communes de toute la Nation, c'est le retour à l'ancienne politique.

Dans le domaine politique toujours, ce qui caractérise le G.M.R. (Gouvernement Militaire Révolutionnaire), en dépit de tout, c'est la volonté de ses membres d'être honnêtes. Un effort louable est fait dans ce sens. Le seul cas connu à ce jour, n'est pas entièrement élucidé. Le peuple attend et écoute. Le ministère de l'Economie et des Finances, ce département qui est passé maître dans l'art de manipuler les pots de vin, a retrouvé un visage serein. C'est bon à savoir, surtout à faire connaître aux investisseurs tant dahoméens qu'étrangers.

x x x

Dans l'organisation de la cité, la Révolution a rompu des cercles vicieux devenus préjudiciables à la Nation : répartition plus équitable des cadres administratifs et sanitaires, justice dans les concours nationaux, réhabilitation d'organisations démocratiques dissoutes par des régimes défunts.

La Société dahoméenne de demain vue aujourd'hui à travers la nouvelle réforme de l'Enseignement suscite espoir, mais des corrections de trajet devront être envisagées, ne

serait-ce qu'à cause du coût de l'entreprise. Les idées généreuses seules ne suffiront pas.

Dans le domaine des structures administratives nationales, la Révolution a procédé à de profonds changements : éducation nationale, plan, économie et finances. Il serait prétentieux de vouloir porter un jugement de valeur définitif sur ces tentatives. Mieux vaut attendre l'articulation à la réalité de ces schémas, et l'effet de la volonté d'accomplir leur mission des hommes nouveaux promus aux différents postes.

Enfin les plus grandes difficultés actuelles de la Révolution résident dans l'économie. Au commerce intérieur, flambées des prix, suite, semble-t-il, à une restriction de l'offre. Faut-il contrôler les stocks ? Travail titanique qui ne pourrait avoir aucun fruit palpable dans l'état actuel de notre marché intérieur. Le vent des liquidations souffle, très fort. Est-il dû à l'inadaptation de nos importateurs aux objectifs de la Révolution ? Cela n'annonce-t-il pas quelques spectaculaires fermetures de magasins ?

La Révolution a le droit de choisir ses partenaires commerciaux. Si ceux de la place méritent cette confiance, il faut le leur dire à temps. Sinon, on aboutira à une étatisation dont la Révolution n'aura choisi ni l'heure ni les modalités. Mal préparée, cette phase révolutionnaire demanderait beaucoup de sacrifices au peuple, et probablement peu à ses dirigeants. Car pour l'instant, nous ne subjuguons pas les mécanismes des marchés extérieurs d'approvisionnement.

Sur le plan diplomatique, notre pays s'est ouvert un peu plus au souffle de l'Est : reconnaissance de la République Populaire et Démocratique de Corée (Nord), du Gouvernement en exil du prince Sihanouk et surtout de la Chine Populaire et de l'Allemagne Démocratique. Reconnaissance aussi de l'Etat de Guinée Bissau. Enfin rupture des relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël qui refuse de restituer les territoires acquis de force sur les Etats arabes.

A partir de nos nouvelles options sur le plan international, une politique de non-alignement qui signifie alignement constant du Dahomey sur les positions dictées par ses intérêts propres, devient tout à fait possible.

Au seuil de l'an II de la Révolution d'octobre 1972, comme on s'en aperçoit, le bilan contient plus d'interrogations, plus de méditations à faire que de certitudes définitives. Cela est inhérent à toute une œuvre humaine. Et c'est avec espoir que s'ouvre cette deuxième année de notre Révolution.

Théo W.

## Directement d'Orly et du Bourget

Toutes destinations — Bonne arrivée garantie

## Poussins Lebrest Chair

2 kg. à 10 semaines

STARCROSS — Ponte intensive — 300 œufs annuels — Races purs SUSSEX, BLEU HOLANDE, NEW HAMPSHIRE, RHODE ISLAND, Gros Pékins et croisements LAPINS GEANTS du Bouscat — 6 kg. Le seul consommable à trois mois.

ELEVAGE DU MOULIN — 77 — Marles-en-Brie

(France)

Coúvoir de 130.000 œufs

Pour détailler un élevage : nous fournissons 20 poussins et une élevageuse. Demandez notre notice.



C'est dans l'Atacora, à l'évêché de Natitingou que la conférence épiscopale du Dahomey a tenu ses assises trimestrielles du 3 au 4 octobre 1973.

- L'ordre du jour comporte notamment:
- Informations sur les travaux des assemblées générales et provinciales des Missions Africaines.
  - La catéchèse.
  - Les émissions catholiques à la radio.
  - L'apostolat des laïcs.
  - Les écoles.
  - L'année sainte.

x x x

**Les Missions Africaines**, représentées par les pères Domas et Bellut, respectivement conseiller provincial et supérieur régional, après les grandes assises de Rome et de Lyon ont tenu à rencontrer les évêques du Dahomey réunis en conférence pour leur commenter les documents, recueillir leurs remarques et insister surtout sur l'esprit de foi et la volonté de service qui doivent désormais marquer cet Institut Missionnaire.

A ce propos, nous citons volontiers un passage de la lettre collective que le Conseil Provincial a adressée à chaque évêque :

"... Ces assemblées ont marqué une nouvelle étape pour notre société missionnaire. Elles l'ont amenée à mieux se situer dans l'effort actuel des Eglises d'Afrique pour assumer plus pleinement le Don de la Foi et en porter témoignage. Nous avons défini notre présence au sein des Eglises locales avant tout comme une mission de service et de communion entre les Eglises ; exprimant l'universalité de la foi en Jésus-Christ. Nous voudrions ainsi vivre davantage dans une attitude de disponibilité plus grande, d'écoute et de collaboration respectueuses, sans nous cacher toutefois notre caractère d'étrangers accueillis par nos Eglises locales qui manifestent leur fraternelle unité pour le salut de tous les peuples".

x x x

**La Catéchèse** - M. L'Abbé Nouédhou, le responsable national de la Catéchèse a fait le point de la situation depuis 1969, date à laquelle a été créée notre commission nationale de la catéchèse.

A l'heure actuelle la commission, grâce à ses efforts, peut mettre à la disposition des catéchètes, des manuels scolaires depuis le C.P., jusqu'au CM1 inclus : livres du maître (orientations) et livres de l'élève. Evidemment, pour les C.P., il n'existe que le livre du maître, les élèves ne sachant pas encore lire correctement. Quant aux C.E, il est fort souhaitable que leur manuel soit traduit en langue nationale pour leur faciliter la compréhension. Pour les adultes, il existe également des manuels de transition en usage dans les 4 diocèses du Sud. Depuis l'année dernière un nouvel effort se tente en faveur des adultes pour aboutir à un manuel bilingue (français-fon - français-gén.-français-nagot).

Dans le Borgou et l'Atacora, pour des raisons pastorales, l'on utilise plutôt les manuels du Père Cardo (pré-catéchuménat, 1ère année du catéchisme).

Au niveau du secondaire, deux manuels existent :

- suivre Jésus-Christ
- dans le sillage du Christ, utilisables l'un et l'autre en 6ème et 5ème.

## LA CONFÉRENCE EPISCOPALE D'OCTOBRE 1973

La situation de la catéchèse au niveau secondaire réclame des efforts particuliers, car là nous manquons d'aumôniers et de manuels. La conférence encourage fortement la commission à jeter le plus tôt possible, les bases d'un travail d'ensemble pour la formation religieuse des jeunes adolescents des Cours Secondaires.

Renouvelée en 1970, la Commission Nationale de la Catéchèse compte actuellement en son sein :

Les Abbés Joseph Zadij, Théophile Villaça, Lazare Shant, Michel Hungbédji, Bruno Tchogounou

Les Révérends Pères : Michel Dujarier, Daniel Cardoh, Ernest Moulin, Pierre Saulnier, André Desbois, François Tricoche, Athanase Leberre

Les Sœurs Marie-Fernande Templier, Lucie Glaglanon, Julienne Houssou, Marie-Agnès Prat.

Le travail de base se fait surtout au niveau des sous-commissions qui se réunissent les unes par quinzaine et les autres par trimestre, la commission plénière, sauf cas d'urgence, n'ayant ses assises une fois par an.

Le Directeur National de la Catéchèse a terminé en formulant entre autres voeux :

### J'AIME LA BEAUTÉ DE TA MAISON, SEIGNEUR ...

"Portes, levez vos frontons et levez-vous

Portes éternelles, et le Roi de gloire sera son entrée..."

C'est effectivement à ce cri de joie lancé par la chorale Ste Cécile que les portes de l'église de la paroisse St Jean-Baptiste de Cotonou se sont ouvertes laissant le passage à Mgr ADIMOU Archevêque de Cotonou qui entourait une quinzaine de prêtres et une foule nombreuse de chrétiens massée autour de l'Eglise dont les portes étaient restées fermées jusque-là et dans laquelle il y a de la place pour environ 2.000 personnes puisqu'elle mesure 45 mètres sur 18 mètres.

Dimanche 30 septembre 1973, 8 ans et 60 jours après avoir posé la première pierre de cette église, les fidèles se sont retrouvés autour de leur Curé, celui-là même qui avait présidé la première cérémonie, le RP Bernard DOSSOU pour la consécration de cet œuvre humaine dédiée à St Jean-Baptiste, précurseur de Notre Seigneur Jésus sur cette terre.

La cérémonie s'est déroulée en 4 phases : la illustration de l'Eglise et de l'autel, la consécration de l'Eglise et de l'autel, la scellée des reliques des St Jean-Baptiste Ste Claire et Ste Agathe, puis la messe.

Malgré la durée assez longue de ces cérémonies, c'est dans un recueillement total que les fidèles ont suivi, prié et chanté avec toutes les chorales qui ont exécuté des morceaux de choix dans plusieurs langues, véritables chef-d'œuvre de l'art dahoméen.

Dans une brève homélie, Mgr ADIMOU a tenu à remercier tous les par-

1. - que la commission nationale soit renouvelée
2. - que les frères s'intéressent davantage à l'effort pastoral qui est fourni dans ce domaine
3. - que soit nommé au niveau national ou du moins par diocèse, un responsable efficace pour la Catéchèse auprès des jeunes.

Au cours du débat suscité par ce rapport, une question importante a été posée et reste posée à notre pastorale :

- Est-ce que ces nouvelles méthodes ne heurtent pas quelque chose de fondamental à notre mentalité, à notre rythme, à nos manières de perception?

En conséquence, la conférence demande à l'U.R.E.D. d'inscrire cette question à l'ordre du jour de ses prochaines réunions.

x x x

**La Radio** - Depuis le départ en France de l'Abbé Julien Péroukou, la petite équipe des émissions catholiques connue pour son dévouement et sa compétence, n'a plus de responsable officiel... La conférence a nommé responsable général des émissions catholiques, l'Abbé Antoine Ganyé, Directeur diocésain des œuvres. Il s'occupera spécialement des messes à la radio, tandis que "SI TU SAVAIS" reste confié aux Abbés Alphonse Quenum (responsable) et Théophane Houéchénou respectivement Recteur et professeur au Collège Aupiais. Ils auront pour équipiers les Abbés

tisans qui par leur volonté et leur totale abnégation ont contribué à la réalisation de cette maison de Dieu qui est nôtre.

Comme de la chanson, les fidèles de St Jean peuvent enfin se réjouir d'avoir bâti la chère maison du Seigneur où toute leur vie ils viendront prier et demander les grâces qui leur sont nécessaires.

Après la messe, c'est sous forme de pique-nique que plusieurs familles de la paroisse et des amis invités se sont groupés pour les repas.

"J'aime la beauté de ta maison, Seigneur.

Et le lieu du séjour de ta gloire..."

G. AYATODE

### Droits de l'homme et responsabilité des chrétiens

Un colloque sur les droits de l'homme sera organisé par le Conseil Oecuménique des Eglises, en automne 1974, en Autriche. Il aura pour thème "Droits de l'homme et responsabilité des chrétiens".

La commission des Eglises pour les affaires internationales qui est chargée de la préparation de cette rencontre, espère réunir des représentants des Eglises et des experts sur les droits de l'homme pour aider les Eglises "à devenir des instruments plus efficaces dans l'application des droits de tous les hommes et de toutes les femmes du monde". Environ 140 participants sont attendus.

Ce colloque fait partie d'une série d'études et de projets de programmes d'action des Eglises sur le problème

(Suite de la page 7)

Etienne Soglo et Gaspard Dagnon, professeurs au grand séminaire, l'Abbé Ganyé lui-même. Ils s'adjointront un groupe de laïcs auxquels ils confieront certaines émissions dont le thème relève plutôt de la compétence de ces laïcs.

Il est demandé à certains confrères de suivre avec une attention particulière les émissions "SI TU SAVAIS" les réactions suscitées chez les auditeurs, afin d'apporter des critiques constructives à l'équipe chargée de ce service.

Avec l'accord des évêques, les messes à la radio pourront être célébrées de temps en temps dans l'un ou l'autre de nos langues nationale ou au moins la liturgie de la parole assurée dans ces langues.

La nouvelle équipe pour les messes radiodiffusées se présente comme suit :

**Responsable :**

Ganyé Antoine

**Membres :**

Quenum Alphonse Soglo Etienne Tindé Cyprien Houyné George Amoussou Jacques Olloudé Georges Dagnon Gaspard Noudéou Achille Babatoundé Joseph Villaça Théophile Agboton Marcel Houéchénou Théophane.

Au besoin, M. L'Abbé Ganyé pourra faire appel à l'un ou l'autre confrère pouvant l'aider dans cet apostolat.

x x x

**Apostolat des Laïcs** - La conférence a accueilli avec une particulière attention les remarques et requête des aumôniers de la J.E.C. Dès qu'il sera possible il faudra renforcer l'équipe des aumôniers.

S'agissant de la formation d'un scoutisme dahoméen, la conférence apprécie l'initiative, mais exige fermement que toute liberté soit laissée aux catholiques et aux unionistes d'avoir leur aumônier pour la formation religieuse et l'assistance aux offices.

Les évêques souhaitent que le congrès pour l'apostolat des laïcs se prépare dans de bonnes conditions et tiennent ses assises le plus tôt possible.

x x x

**Les Ecoles** - L'analyse de la situation révèle que l'incompréhension, la mauvaise foi, la malveillance laïciste de toujours n'ont pas désarmé : elle se concertent pour empêcher - au mépris des droits imprescriptibles des parents - l'Eglise catholique de continuer à rendre ce service qu'elle a toujours rendu à la Nation dahoméenne...

x x x

**L'Année Sainte** - Vu l'importance de l'événement qu'est l'Année Sainte la conférence insiste auprès des catholiques pour que chacun y attache l'intérêt que mérite un tel jubilé.

L'Archevêque de Cotonou est chargé de l'organisation pastorale de l'Année Sainte. Monseigneur Sastre conduira officiellement les pèlerins à Rome. Mais d'ici 1975, il va falloir préparer sérieusement ce pèlerinage. La conférence a confirmé l'Abbé Okio dans ses fonctions de Directeur National des pèlerinages et demande qu'au niveau de chaque diocèse, un Directeur diocésain des pèlerinages soit nommé et travaille en étroite collaboration avec l'organisation des laïcs.

+ ADIMOU

## PANORAMA MISSIONNAIRE AFRICAIN

### L'Eglise n'a pas de temps à perdre

Le continent africain, immense mosaique de plus de 850 ethnies parlant plus de 800 langues différentes compte aujourd'hui 350 millions d'habitants disséminés sur une superficie de 30.266.558 Km<sup>2</sup>, avec une densité moyenne de 12,08 h/km<sup>2</sup> et une augmentation annuelle de 2,7 %. Les deux tiers de cette population sont âgés de moins de 20 ans, écrit le Père Cirillo Tescaroli.

Selon les prévisions, les Africains seront 450 millions en 1980, et 768 millions à la fin du siècle.

#### Situation politique

A côté des 43 Etats indépendants, il existe 13 autres territoires sous tutelle. Les deux derniers pays à accéder à la souveraineté nationale sont le Nigana et l'Ile Maurice (1968). A ces deux derniers il faut ajouter la Guinée-Bissau dont la République vient d'être proclamée.

Le plus âgé et le plus jeune des Chefs d'Etat africains sont respectivement l'empereur Haile Sélassié d'Ethiopie (81 ans), et le Colonel Kaddafi de Libye (29 ans).

#### Les religions

Du point de vue religieux les statistiques sont : 41 millions de catholiques, 26 millions de protestants, 18 millions d'orthodoxes, 142 millions de musulmans. Soit 85 millions de chrétiens (23 % de la population). La faiblesse du nombre de ces chrétiens est compensée par la force de leur influence. Les animistes sont donc au nombre de 123 millions.

#### L'Eglise catholique fortement structurée

L'Eglise catholique comprend 358 circonscriptions ecclésiastiques (dont 49 archidiocèses, 265 diocèses, 19 vicariats apostoliques, 22 préfectorures apostoliques, etc...).

L'activité pastorale et missionnaire y est assurée par 9 cardinaux, 182 évêques (dont 133 Africains), 16.541 prêtres (4.672 Africains), 5.612 frères religieux, 32.338 religieuses professees, 70.000 catéchistesses.

Les grands séminaires sont au nombre de 3.463 ; les baptêmes des enfants et le catéchuménat des adultes grossissent l'effectif des catholiques.

#### Alors l'Islam ?

Les musulmans sont au nombre de 142 millions. Ces dernières années, l'Islam a enregistré de nombreuses adhésions dans certaines régions encore "disponibles" comme le nord du Nigéria. La morale primitive et facile de l'Islam et le fatalisme mu-

sulman, facilitent l'adhésion des Africains à la religion de Mahomet.

#### Notes marginales sur l'Eglise catholique

Par sa structure l'Eglise catholique africaine est jeune. Par sa pénétration très faible dans l'âme africaine - qui est si profonde - elle est fragile. Le nombre de prêtres autochtones y est encore tellement petit qu'il rend indispensable la présence des missionnaires étrangers ; les perspectives d'avenir sont loin d'être optimistes, la population augmentant en proportion inverse du nombre de prêtres. Par conséquent l'Afrique exige aujourd'hui plus que jamais un effort massif d'évangélisation.

Les événements saillants qui ont marqué l'Eglise africaine en cette dernière décennie, (depuis mai 1963, année de la fondation de l'O.U.A.) sont : la participation de 72 évêques africains au Concile Vatican II, l'expulsion des missionnaires étrangers au Soudan méridional (février 1964), la canonisation des 22 Matrys de l'Ouganda (octobre 1964), le massacre de 132 missionnaires dont l'évêque de Wamba au Zaïre (1965), la création de 9 cardinaux, le message de Paul VI à l'Afrique (octobre 1967), le premier symposium des Evêques africains et la visite du Pape à Kampala (juillet 1969), l'emprisonnement de Mgr Chidimbo, archevêque de Conakry et celui de Mgr Ndongo, évêque de Nkongsamba au Cameroun, le génocide au Burundi (avril 1972), le Congrès panafricain pour l'apostolat des laïcs à Accra (août 1972).

Dans certains pays, les Eglises locales sont dépourvues de missionnaires étrangers (Soudan méridional et Guinée de Sékou Touré). D'autres sont obligés à un processus d'africanisation trop hâtif comme l'Ouganda.

Le cours nouveau de l'histoire missionnaire en Afrique exige une profonde réflexion évangélique, surtout de la part des évêques et prêtres autochtones. Prompts à dénoncer le colonialisme, ils ne sont cependant pas toujours si éloignés des structures occidentales importées par les missionnaires étrangers, ni sensibles aux valeurs de la pauvreté matérielle.

Par ailleurs, il faut confier une plus grande part de responsabilité aux laïcs. Plus que de l'africanisation, l'Eglise devrait parler d'une paix de

## AU PETIT SÉMINAIRE ST CHARLES LOUANGA DE PORTO-NOVO

Ouvert il y a 10 ans avec pour l' supérieur le père Pépin, le petit séminaire de Wando (Porto-Novo) sera désormais appelé et cela à compter du 21 octobre 1973 : le petit séminaire St Charles Louanga. Ce changement a été annoncé par Mgr Mensah évêque de Porto-Novo, alors qu'il procédait à la bénédiction de la nouvelle chapelle dudit séminaire devant une assistance forte de plusieurs milliers de personnes.

Ladite chapelle est d'une architecture très simple mais moderne. Elle mesure avec sa sacristie 23 mètres de long et 12 mètres de large. Les

travaux de sa construction ont commencé en mai 1972 et ont été financés par la "propagation de la foi".

L'occasion de cette bénédiction a été saisie par Mgr Mensah pour lancer aux parents, aux mouvements d'action catholiques... hommes de bonne volonté... à tous les catholiques en général, un fervent appel à l'assistance de tout genre à nos séminaristes. Ces derniers ont besoin de notre aide pour suivre jusqu'au bout le chemin choisi. Et Mgr de souligner fortement : le peuple qui critique son clergé fait son propre procès, car un peuple a les prêtres qu'il mérite. Ils ne sont d'ailleurs que le reflet de leur milieu d'origine.

Voilà qui est clair. A nous donc de jouer pour enregistrer désormais moins de défaillances au niveau des séminaristes - pour avoir désormais beaucoup de séminaristes décidés et convaincus - et enfin pour avoir un clergé digne de nous.

"La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux. Priez donc le Maître de moisson d'envoyer de nombreux ouvriers à sa moisson".

#### Droits de l'homme

(Suite de la page 6)

des droits de l'homme. Des consultations à l'échelon régional sont en préparation dans différentes parties du monde. Elles permettront de réunir des données sur les dimensions théologiques, socio-économiques et culturelles de la violation et de l'application des droits de l'homme.

conscience évangélique, condition sine qua non d'une véritable synthèse des valeurs chrétiennes et africaines.

De son côté, le missionnaire étranger doit pouvoir accepter un sens nouveau de sa présence en Afrique, conformément au mystère de l'Incarnation et en confrontation sincère avec la figure de Jean-Baptiste : "Il faut qu'il croisse et que je diminue".

Parmi les aspects réconfortants de cette jeune Eglise on signale : la Congrégation missionnaire africaine des "Disciples de Jésus", fondée à Moroto (Ouganda) en 1968, déjà répandue au Kenya et en Tanzanie, et la Congrégation féminine des "Missionnaires de l'Eglise", fondée également en Ouganda. Au Dahomey, la Congrégation des Sœurs Petites Servantes des Pauvres et celle des Sœurs de Saint Augustin (toutes deux autochtones et répandues sur toute l'étendue du pays).

- là-dedans, c'est rien que des pains à moi, rien que des potes ; attends-moi un peu, je vais te présenter !

Dummé entre dans le bar ; aussitôt, on y entend un effroyable fracas, la porte s'entrouvre et Dummé, propulsé, atterrit sur le trottoir, le nez saignant, et l'œil poché. Il se redresse, recrute, se cravate, et, souriant à son cousin, il lance :

- Tchaô, les amis, à demain ! ...

#### On peut faire les deux

Un brave homme entre chez un droguiste :

- avez-vous un produit contre les moustiques ?

- bien sûr, Monsieur, voici une poudre épatante ?

- comment l'emploie-t-on ?

- c'est très simple. Vous attrapez le moustique, vous lui versez un peu de poudre sur la tête et il clique !

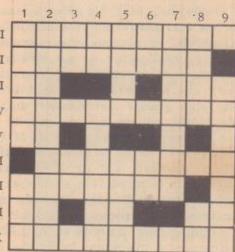
- mais, fait le client surpris, si j'ai le moustique en mains, ne serait-il pas plus simple de l'écraser ?

Alors, le vendeur :

- C'est comme vous voulez ! On peut faire les deux !

#### LES MOTS CROISES DE LA "CROIX DU DAHOMEY"

Problème n° 206



Horizontalement. - I - Touchent du bois - II Affaires de goût. - III Serpente. - IV. Dissiperaien. - V. Fin de participe. - VI. Sans vigueur. - VII. Céderas. - VIII. Saint Inversé. Article. La fin du monde. - IX. Dépourvues de jolies couleurs.

Verticalement. - 1. Bien des gens doivent attendre qu'il soit levé pour partir ; Sa fortune est modeste. - 2. Recherchée quand elle est bonne. - 3. Dupé. - Conjonction. - 4. Abrévia- tion. En quête d'un coup à faire. - 5. Pont de Paris. Embellir. - 6. Moreau de sucre. Base harmonique. - 7 Glissaient sur l'eau. - 8 Figure mythologique. Cube. - 9. Personnes froides.

Solution du problème n° 205

I	1	2	3	4	5	6	7	8	9
II	I	L	Y	C	E	E	N		O
III	I	E		S	U	A	I	R	E
IV	Q	U	E	S	T	I	O	N	S
V	U		V	E	G	N		E	S
VI	E	L	A	N	S		E	M	U
VII	U	E		T		A	M	E	S
VIII	R	O	T	I		M	O	N	
IX		D	E		C	R	I	T	E

LA CROIX DU DAHOMEY	
Rédaction et Abonnements	
La Croix du Dahomey	
B. P. 105 - Tél. 39-19	
Comptes : 12-76 CCP 36.030.410 G. BIAO COTONOU	
Directeur de la Publication Ernest MIHAMBI	
Dépôt légal n° 483 IMP. CENTRALE - COTONOU	
Nous remercions tout spécialement les personnes qui donnent un Abonnement de soutien . . . = 1.000 à 2.000 CFA (20 à 40 F)	
Abonnement de Bienfaisance . . . = 2.000 à 3.000 CFA (40 à 60 F)	
Abonnement d'Amitié . . . = 3.000 CFA et plus (60 F et plus)	
Changement d'adresse . . . = 50 CFA	
Ordinate Avion	
Dahomey . . .	600 CFA
Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger Mauritanie, Sénégal, Togo . . .	700 CFA
Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun, RCA . . .	700 CFA
France . . .	1.450 CFA
Nigeria . . .	14 F.
Congo-Léo, Kenya . . .	29 F.
Europe (moins la France) . . .	1.600 CFA
Amérique (Nord-Centrale-Sud) . . .	2.150 CFA
	1.800 CFA
	2.300 CFA

# monde - ainsi va le monde - ainsi va

## BULLETIN DE L'ETRANGER PATRIA O MUERTE LA PATRIE OU LA MORT

Le Chili, ce pays filiforme de l'Amérique Latine, qui s'est distingué jusqu'ici par le scrupuleux respect de sa constitution vient de sombrer dans les affres et les douleurs d'un coup d'Etat ignoble. Salvador ALLENDE, son feu président, socialiste convaincu avait une grande obsession libérer le peuple de la domination des grands trusts capitalistes américains. Il s'y est employé avec toute l'énergie qu'on connaît à cet homme remarquable. Aux derniers jours de son régime pourtant les signes de sa chute étaient visibles : désobéissance à ses ordres à tous les niveaux des forces de l'ordre, intrigues quotidiennes et complots réguliers qu'il passait le plus clair de son temps à déjouer. Sa droiture, et son inébranlable volonté de conduire son peuple au socialisme viennent de lui coûter la vie. Les lois de la politique sont ainsi faites, elles ne sont pas dictées par l'équité, mais simplement par le rapport des forces. L'union populaire qui a porté ALLENDE au pouvoir était minoritaire dans les instances et les institutions (comme l'armée) de l'Etat. La reconnaissance de cet état des faits aurait dû conduire ALLENDE à plus de circonspection dans la réalisation de ses idéaux, et surtout à l'orientation de son action vers une plus profonde éducation et une plus grande mobilisation du peuple. Mais poussé sur sa gauche par les forces anarchiques du M.I.R. (Mouvement de la Gauche Révolutionnaire), harcelé sur sa droite par la hargneuse opposition démocrate-chrétienne, boudé par l'armée qui craignait les milices qu'il avait trop précipitamment armées, ALLENDE succomba préférant la Patrie à la Mort.

Au Moyen-Orient, les arabes, excédés par l'impossibilité d'obtenir la restitution de leurs territoires arrachés en 1967 lors de la rapide guerre des six jours, accusés par l'impuissance de l'ONU à faire entendre raison à Israël, et ne croyant plus à la volonté des grandes puissances d'aboutir à l'application de la résolution n° 242 du 22 novembre 1967 faisant obligation à Israël de restituer les terres arabes conquises par la force en 1967, dans l'incapacité d'empêcher les actes de désespoir des Palestiniens (Munich, Lod, etc.), ont pris leurs responsabilités et ont fait un saut calculé dans l'inconnu.

Ce conflit qui sera, sans conteste, le plus meurtrier jamais connu dans la région fera retrouver, victoire ou défaite à Sadate un prestige que sa "têteur" a plus ou moins altéré. Les succès actuels des armées arabes ont détruit le mythe de l'invincibilité israélienne.

Le problème du Moyen-Orient est l'un des plus douloureux dont l'humanité doit accoucher la solution - Le schématique, voici comment se présentent les différentes positions :

- les Palestiniens disent qu'il faut enrayer Israël de la carte du monde et leur restituer leur Patrie. Ils sont plus ou moins suivis par l'ensemble des Arabes parmi ceux-ci beaucoup

pensent qu'un Etat, non basé sur des considérations religieuses, et réunissant Arabes musulmans et Juifs, devrait être viable.

- pour les grandes puissances, déhors peut-être de la Chine Populaire qui épouseraient entièrement les points de vue palestiniens, mais y compris les pays socialistes dont surtout l'Union Soviétique, Israël a droit à l'existence et même à des frontières garanties, au moins celle d'avant la guerre des six jours de 1967. A l'analyse du communiqué du Conseil des ministres portant rupture des relations avec l'Etat Hébreu, on peut en déduire que le Dahomey épouse ce dernier point de vue.

Quant à Israël lui-même, il soutient évidemment son droit à l'existence. Pour les Israéliens et autres juifs du Mouvement sioniste international, c'est la Patrie ou la Mort. S'agissant de frontières, ils pourraient accepter celles d'avant la guerre des six jours avec quelques modifications notables, en particulier, ils seraient décidés à ne pas abandonner Jérusalem pour des raisons historiques et religieuses et les hauteurs de GOLAN pour des raisons de sécurité.

Telles sont les données profondes qui soutiendront les négociations de la paix pour laquelle Kissinger fut à Moscou sur l'invitation des Soviétiques et Kosyguine, le Premier ministre soviétique au Caire. L'initiative diplomatique lancée ainsi par les Soviétiques aboutirait-elle à la paix définitive ou à un simple cessez-le-feu ? La guerre devra-t-elle continuer ou reprendra-t-elle un jour ? Angoisses et espoirs.

### Le chef d'Etat gabonais devenu musulman ?

Décidément, dès que l'on est chef d'Etat ou vedette de quelque chose, on n'a plus droit tout à fait à sa petite vie privée. M. Bongo en sait bien quelque chose ; lui qui après avoir en vain sollicité des autorités ecclésiastiques d'être considéré comme chrétien (sans jamais avoir eu le baptême, même in articulo mortis), vient de se proclamer musulman. Dans les milieux proches du chef de l'Etat gabonais on dit que le ci-devant Albert Bernard Bongo, s'appellerait désormais Mohamat BONGO.

A cet homme devenu musulman, nous disons à très bientôt pour le titre d'El Haj.

Que tout est possible dans ce monde qu'est le nôtre !

### TRIBUNE DE MUSIQUE AFRICAINE

La première tribune de musique d'Afrique organisée sur le continent noir aura lieu à Lagos, Nigéria, en janvier 1975, dans le cadre du festival mondial des Arts nègres.

Ce sera la troisième tribune africaine réunie par le conseil international de la musique (CIM) : les deux

### Comment éteindre le brasier du Moyen-Orient

Après 17 jours de la guerre du "Yom Kippour", une guerre âpre et impitoyable, aucun camp ne peut prétendre ni affirmer d'une façon formelle qu'il a pris en main la situation du conflit au moment où le Conseil de Sécurité a ordonné le cessez-le-feu le lundi à 16 h 50 GMT. Au demeurant, la situation est plus confuse que jamais.

Les Egyptiens se sont installés en force sur la rive orientale du Canal de Suez et dans une partie du Sinaï où s'est déroulée une gigantesque bataille de chars. Pour eux, il s'agit d'une question d'honneur. De vie ou de mort. Ils ont recouvré le sol de la mère patrie après en être chassés pendant six ans. Ils entendent s'y faire rentrer plutôt que de céder un pouce de terrain.

De leur côté, les Israéliens, par une de ces manœuvres hardies et inattendues dont ils ont seul le secret, sont parvenus à s'infiltrer de l'autre côté de la voie d'eau où ils ont occupé un vaste territoire qui dépasse une tête de pont. Ils ont juré d'y demeurer jusqu'à la fin du conflit, faisant ainsi peser une menace directe sur le Caire comme ils l'ont fait sur Damas qui est à portée de leur artillerie lourde.

Sur le plan politique, les Israéliens semblent en main un atout majeur en cas de négociation ? C'est un cas complexe qu'ils ont posé dans le dispositif adverse en s'installant sur la rive occidentale.

Voyons rapidement les opérations militaires : surpris, bousculés et sévèrement étrillés le 6 octobre jour du Grand Pardon où les armées arabes ont lancé leur offensive de grande envergure, les Israéliens ont, comme

trairement à leur habitude, mis du temps pour se remettre de leur surprise. Celui-ci a été fatal. Il convient de noter en passant qu'ils n'ont pas pris au sérieux l'attaque arabe qu'ils espéraient éteindre dans un pitié Erreur pour la première fois, les Arabes ont coordonné et synchronisé leurs actions. La tactique arabe a largement payé, car elle était faite d'une détermination extraordinaire.

Mais après avoir reconstitué, se armés disloqués, relevé les jeunes recrues inexpérimentés qui gardaient les positions de première ligne, pansés plâtres et examiné soigneusement la situation, le Haut Commandement israélien a alors mis en marche sa terrible machine de guerre, fait d'improvisations de génie. Les vieux "renards" ont été rappelés de leur retraite pour coagiter ensemble. Avec leur tête l'inusable et l'omniprésente Moshe Dayan. Dès lors, la bataille a changé de physionomie. Un gigantesque face à face de chars digne de la confrontation Montgomery - Rommel a eu lieu dans le désert du Sinaï avec l'appui de l'aviation et... de la guerre psychologique.

Quoique aussi durement éprouvé que ses adversaires, les Israéliens semblent pourtant avoir eu un léger avantage dans cette bataille de la mort.

Dans la bataille du Golane, on assiste jusqu'à ces derniers jours à une guerre de position. Les Israéliens qui ont largement dépassé la position qu'ils ont acquise à la suite de la guerre de 1967 ont adopté la tactique de la fixation de l'adversaire. Ils n'ont du reste aucun intérêt à pousser plus loin.

Devant cette guerre quelque peu figée, la diplomatie a pris le pas sur le militaire. Au risque de voir leur politique de détenté compromise par le pont aérien qu'ils ont lancé, Moscou et Washington ont jugé sage d'ouvrir le chemin de la négociation.

Ainsi, Henri Kissinger, l'homme des missions difficiles est allé étreindre à Moscou son Prix Nobel que des mécontents lui contestent violence.

Après de longues heures d'entretiens à Moscou, Russes et Américains sont parvenus à une entente qu'ils ont remise rapidement au Conseil de Sécurité. Le processus d'un cessez-le-feu est alors engagé. Mais lorsque les armes se taillent, il restera à régler l'épineuse situation des positions des armées à l'heure où le cessez-le-feu a été décreté.

Commence maintenant l'interprétation du texte de cette fameuse résolution de juin 1967.

Pour leur part, certains pays arabes se sentent frustrés et ne veulent pas reconnaître la décision du Conseil de Sécurité. Oui, mais jusqu'à quand ?

#### MOYEN-ORIENT Dernière minute

Pendant que "LA CROIX DU DAHOMEY" était sous presse, les principales parties en conflit au Moyen-Orient ont accepté un cessez-le-feu sur la base d'une Résolution du Conseil de Sécurité des Nations-Unies.



S. E. Albert-Bernard BONGO, Président de la République Gabonaise.